

Introduction à l'interopérabilité, à ses acteurs et au Cadre d'Interopérabilité (CI-SIS)

De quoi parle-t-on lorsque que l'on parle d' « **interopérabilité** » et de « **Cadre d'interopérabilité** » ?

L'interopérabilité est le **garant de l'échange et du partage d'informations** entre plusieurs systèmes.

Le Cadre d'Interopérabilité des Systèmes d'Information de Santé (CI-SIS) fixe les règles d'une **informatique de santé communicante** dans le secteur de la santé, du médico-social et du social.

Le CI-SIS couvre :

- **l'interopérabilité technique** (transport des flux et sur les services garantissant l'échange et le partage des données de santé dans le respect des exigences de sécurité et de confidentialité des données personnelles de santé).
- **l'interopérabilité sémantique des contenus métiers** (traitement des données de santé et leur compréhension par les systèmes d'information en s'appuyant sur un langage commun).

Quelles sont les ressources mises à disposition pour vous aider à monter en compétences sur le sujet ?

- CI-SIS - Espace de publication : <https://esante.gouv.fr/offres-services/ci-sis/espace-publication>
- Evaluer la maturité de sa solution à la Doctrine du Numérique en Santé et au CI-SIS – [Convergence](#)
- Espace de tests d'interopérabilité – ANS / Interop'Santé – [Gazelle](#)
- Index et documentation standard FHIR : <https://hl7.org/fhir>
- Rechercher une terminologie ou un concept : [Serveur Multi-terminologies](#)
- Participer aux consultations sur la construction de volets du CI-SIS : [Concertations du numérique en santé](#)



Les bonnes pratiques

- Utiliser les **standards internationaux** et **leurs dérivations françaises** dès la construction de vos solutions
- Partager vos **besoins et retours** sur les spécifications avec l'ANS
- Participer aux **concertations** sur le CI-SIS et ses volets en utilisant l'espace de concertation dédié
- Être **conforme aux spécifications** du CI-SIS et des différents volets applicables à votre solution
- Utiliser **l'espace de test Gazelle** pour valider vos développements
- Participer à des **Projectathons** organisés de manière annuelle par l'ANS

Les points de vigilance

- S'assurer de la bonne connaissance de vos équipes sur le **besoin d'interopérabilité** de votre solution
- Utiliser dans la mesure du possible les profils publics **partagés et publiés** dans la communauté pour éviter les développements spécifiques
- Être attentif aux différentes **évolutions des standards et des terminologies** utilisées